

KEEZAM

Simplifie l'organisation des séjours enfants et ados.

www.keezam.fr



Fiche Enseignants

Nombre de pages : 3

EXEMPLE DE RÈGLEMENT INTERIEUR. VOYAGE SCOLAIRE À L'ÉTRANGER.

Cette fiche est destinée aux enseignants qui organisent un voyage scolaire. Elle présente un exemple de règlement intérieur rédigé pour un voyage en Espagne avec des collégiens (4^{ème} et 3^{ème})

Sur keezam.fr, d'autres fiches pratiques sont disponibles pour préparer vos voyages scolaires, en France ou à l'étranger : exemples de projets pédagogiques, budget, suivi sanitaire, trousseau des élèves, organisation de la réunion parents, etc... N'hésitez pas à les utiliser.

LES FICHES ENSEIGNANTS KEEZAM...

Les **Fiches Enseignants** proposées par Keezam sont destinées à tous les organisateurs de voyages dans un cadre scolaire : CPE, instituteurs, professeurs de écoles, professeurs, directeurs d'établissement, etc.

Pratiques, elles facilitent le travail des responsables, organisateurs comme accompagnateurs, et aident à la réussite des voyages.

Toutes les **Fiches Enseignants** sont accessibles sur le site www.keezam.fr



Keezam'tel

Vous partez en voyage scolaire avec vos élèves ? Utilisez votre boîte vocale et rassurez les parents.

Keezam'tel est la messagerie téléphonique parents des voyages scolaires. Durant un séjour, les accompagnateurs disposent **gratuitement** d'une boîte vocale, et peuvent à tout moment y déposer des messages pour les parents. Les familles sont ainsi informées et rassurées. Keezam'tel fonctionne en France et à l'étranger.

Pour en profiter : <http://keezam.fr/messagerie-telephonique/>

EXEMPLE DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR UN VOYAGE SCOLAIRE À L'ÉTRANGER.

Le règlement intérieur ci-dessous a été rédigé pour un voyage linguistique et culturel en Espagne, avec des élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. N'hésitez pas à vous en inspirer, et à l'adapter à votre projet.

VOYAGE SCOLAIRE EN ESPAGNE DES 4^{ÈME} ET 3^{ÈME} RÈGLEMENT INTÉRIEUR VALABLE DURANT LE VOYAGE.

Le voyage en Espagne est proposé aux élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème} dans un but pédagogique. Il s'agit d'un voyage d'étude, linguistique et culturel. Ce n'est donc pas un voyage d'agrément (ce qui ne l'empêchera pas d'être, nous l'espérons, très agréable), et encore moins des vacances.

Les règles de vie et de comportement à respecter durant le séjour.

- 1 – Les élèves profiteront du voyage pour mener en permanence un travail d'observation, d'écoute, et de prise de parole (en espagnol). Ils auront un Carnet de voyage, qu'ils devront compléter chaque jour, et qui leur servira pour rédiger le dossier du voyage, au retour.
- 2 – Les élèves devront être constamment réceptifs pour tirer le plus grand profit du séjour. Ils se coucheront donc à une heure raisonnable, dans les familles d'accueil comme à l'hôtel.
- 3 – Durant les visites et activités, il leur est demandé d'être attentifs, de s'intéresser, de poser des questions (en espagnol), de prendre des notes (photos et croquis bienvenus).
- 4 – Durant les trajets en car, les élèves seront assis et les ceintures de sécurité bouclées. Par souci de sécurité, il est demandé d'éviter toute agitation ou bruit excessif qui pourrait perturber la conduite.
- 5 – Les téléphones portables sont tolérés durant le séjour. Mais il est expressément demandé de respecter les règles en vigueur au collège, c'est-à-dire :
 - interdiction de téléphoner, recevoir un appel, émettre ou recevoir des SMS durant les visites (Le téléphone doit être éteint).
 - interdiction de faire sonner le téléphone lors des transports et temps de détente en extérieur (Téléphone en mode vibreur uniquement).

Les élèves pourront téléphoner le soir, à condition de ne gêner ni la famille d'accueil, ni leurs camarades. En cas de manquement à ces règles, les téléphones seront, comme il est d'usage au collège, confisqués jusqu'à la fin du séjour.

- 6 – Les objets de valeur (smartphones, tablettes, appareils photo, jeux électroniques, bijoux,...) ne sont ni nécessaires ni conseillés. En aucun cas les accompagnateurs ou l'établissement ne pourront être tenus pour responsables en s'il y a vol, perte ou casse.
- 7 – Lorsqu'ils seront dans les familles d'accueil, les élèves devront s'adapter et respecter la famille qui les héberge. Ils devront participer à la vie quotidienne, se plier aux habitudes alimentaires et aux horaires, communiquer, poser des questions, s'intéresser, être courtois et souriant. Un questionnaire sera adressé aux familles hôtes à l'issue du séjour.

- 8** – Durant le séjour en famille d'accueil, les élèves ne sont autorisés à sortir qu'à l'invitation de la famille, et en sa présence. Toute sortie seul(e), ou entre élèves, est interdite.
- 9** – Pour mémoire, nous rappelons que le vol, la consommation d'alcool, de tabac ou de drogue sont formellement interdits, y compris en soirée.
- 10** – Au retour, une note de comportement viendra sanctionner ou récompenser l'attitude de chaque élève lors du voyage.
- 11** – Tout comportement délictueux ou dangereux pour l'élève ou les autres, ainsi que tout manquement grave au présent règlement, sera sanctionné par l'exclusion de l'élève du séjour et son rapatriement immédiat aux frais de la famille.

Nom et prénom de l'élève :

Mention « *Lu et approuvé* », et signature.

Nom et prénom du parent ou responsable légal :

Mention « *Lu et approuvé* », et signature.

PS : sans que cela soit une obligation, un petit cadeau offert à la famille d'accueil à l'arrivée fait toujours plaisir...

Le saviez-vous ?

**Pour donner des nouvelles
aux parents lors d'un voyage,
vous disposez gratuitement
d'une boîte vocale.**

<http://keezam.fr> rubrique Keezam'tel